



AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES ENFANTS



Newsletter ACPE mars 2019

Sommaire

01

Le juridique

02

Les institutions

03

Les formations

04

Distinctions

05

Les événements

06

L'équipe

07

L'agenda

Le juridique



L'ACPE est partie civile dans une affaire de proxénétisme sur mineures. L'affaire devait être jugée **le 18 mars** au Tribunal de Grande Instance de Nanterre. L'audience a été reportée en novembre 2019, faute de temps ce jour là pour juger les 7 prévenus.

Le 20 mars a été rendu le verdict du procès en appel du réseau de proxénétisme tentaculaire sur mineures, jugé en juin et juillet 2018. Pour deux des prévenus, les peines ont été augmentées d'un an. Pour les deux autres, les peines ont été confirmées.

Le 25 mars, l'ACPE était au TGI de Paris en tant que partie civile. Un chirurgien était jugé pour avoir loué son appartement à une mineure qui s'y livrait à des activités prostitutionnelles. Le prévenu a été condamné à 6 mois de prison avec sursis, avec non inscription de la peine dans son casier judiciaire.



Le 27 mars, le député d'Ille-et-Vilaine Mustapha Laabid a posé une Question au Gouvernement concernant le dispositif législatif mis en place pour lutter contre la prostitution de mineurs. Il a ainsi évoqué la proposition de loi qu'il va prochainement soumettre au Parlement, afin d'encadrer le phénomène : l'ACPE a été citée à cette occasion.

Les institutions

Déplacement dans le Sud :

Dans une démarche d'élargissement du champ d'action de l'ACPE, une partie de l'équipe s'est rendue les 13, 14 et 15 mars dans le Sud-Est de la France afin de rencontrer les acteurs institutionnels locaux. Ils ont ainsi rencontré :

- le Conseil départemental de Marseille. Etaient présents Mathieu Rochelle, Directeur adjoint de l'action social du Conseil Départemental, et Agnès Simon, Adjointe de la Direction Enfance-Famille.
- l'Association pour la Réadaptation Sociale. Les éducateurs et psychologues présents ont tiré la sonnette d'alarme sur la situation à Marseille, et ont déploré la manque de formation des professionnels et d'accompagnement des victimes.
- l'Amicale du Nid 13, implantée à Marseille. Célia Mistre, la Directrice, a pu avec son équipe nous partager son diagnostic quant à la situation de la prostitution des mineurs sur place.

- la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Nice. La Déléguée aux Droits des Femmes Natacha Himelfarb et les autres acteurs présents se sont montrés très investis contre toutes les formes d'exploitation sexuelle. Ils nous ont proposé d'intégrer un réseau local afin de travailler sur des projets de collaboration.
- au Conseil Départemental, Auguste Vérola. Peu informé sur le phénomène de la prostitution des mineurs, il s'est montré très intéressé par nos actions.

Rendez-vous institutionnels en Ile-de-France :

12 mars : Rencontre avec le Procureur de la République Guillaume Lescaux au Parquet de Fontainebleau. Nous avons ensemble évoqué les futurs projets de l'ACPE en Seine et Marne.

15 mars : Participation de l'ACPE à un groupe de travail contre la prostitution à Bobigny.

26 mars : Présentation à la Commission départementale de lutte contre la prostitution des Hauts-de-Seine, à Nanterre de nos actions, outils et formations.

27 mars : Rencontre avec la Direction de la sécurité et de la prévention à la Commission Départementale d'Essonne. Il a pu leur présenter nos projets et actions en cours sur leur territoire : ciné-débat, formations.

Le 19 mars : Arthur Melon a dispensé une formation auprès de travailleurs sociaux dans le Val de Marne. Il s'est également rendu à Dijon **le 22 mars** afin de former des membres de la PJJ.



27 mars : Bertille Delcros est intervenue lors d'une conférence intitulée « Tourisme et éthique : du tourisme durable au tourisme équitable », organisée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Une cinquantaine de professeurs de BTS Tourisme l'ont écouté présenter les lois d'extraterritorialité concernant l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme.

28 mars : Armelle Le Bigot-Macaux s'est rendue à Strasbourg afin d'intervenir dans une formation organisée par l'AADH (Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme).

Distinctions

Dans le cadre de son accompagnement juridique de l'ACPE, le cabinet White & Case a été récompensé par un "Trophée Pro Bono" remis par le Barreau de Paris Solidarité.

Ce trophée, qui récompense l'engagement des avocats du Barreau de Paris, met en lumière le travail du cabinet White & Case qui nous aide et nous représente lors de nos constitutions de parties civiles.



Les événements

15 mars : Camille Estournet s'est rendue au Salon Mondial du Tourisme de Paris afin de remettre les prix aux lauréats du concours Don't Look Away.

En partenariat avec l'ECPAT et la FFTST, ce concours à destination des BTS Tourisme a pour but de sensibiliser à l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme.



Les événements



18 mars : Notre Assemblée Générale a adopté le rapport moral et le rapport financier. Les membres du Conseil d'Administration ont été réélus.

19 mars : Rendez-vous avec l'agence de conseil en communication OKO, afin de réfléchir à de nouvelles stratégies à mettre en place au sein de l'ACPE.

L'équipe

Début mars, nous avons accueilli Anne-Sophie Jensen : elle aura pour rôle de mener des actions au sein des pôles plaidoyer et juridique.



«Diplômée d'un master de Droit international des Droits de l'Homme et revenant d'une mission humanitaire aux Phillipines, je suis très heureuse d'intégrer l'équipe de l'ACPE.»

Merci à Vincent Calamand : après 6 mois à l'ACPE, Vincent est arrivé à la fin de sa mission. Toute l'équipe le remercie pour son investissement, son sérieux et sa bonne humeur.

L'équipe

Un grand merci à Marie-Claude Hyacinthe :

Impliquée dans les actions de l'association depuis 2001, Marie-Claude est aussi administratrice de l'ACPE depuis 2016.

Elle a notamment organisé une projection du film "Jeunesse à Vendre" à Chens-sur-Léman en janvier dernier, et a grandement participé à la promotion de l'ACPE dans la région de la Haute-Savoie.

Toute l'équipe de l'ACPE la remercie pour son soutien et son implication au cours de toutes ces années.



L'agenda

• **02 avril** •

Ciné-débat à
Courcouronnes

• **08 avril** •

Colloque à l'IUT
Paris Descartes,
organisé par nos
étudiantes
stagiaires

• **10 avril** •

Réunion bénévoles,
18 heures

